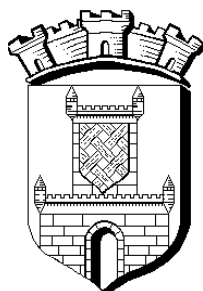


République Française

MAIRIE de CHATEAUFORT



Département des
YVELINES

ARRONDISSEMENT DE
VERSAILLES

CANTON DE
VERSAILLES-SUD

**COMPTE RENDU
DE LA
SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
EN DATE DU 7 MAI 2008**

La séance est ouverte à 20h30.

Etaient présents :

P.PANNETIER, D.DUMOULIN, E.DUPONT, P. BERQUET, P.GISLE,
B.LERISSON, I.JACQUES, F.FORZANI, Y.GOUNOT, G.MORGUE, E.NIVET,
N.NICOLAS, S.GERMANICUS, G.TILMANN, A.ROBLIN

Secrétaire de séance : G. MORGUE

20h30 : SEANCE PUBLIQUE

1/ Approbation du registre des délibérations et les comptes rendus des conseils municipaux des 27 mars et 14 avril 2008

Le Conseil Municipal ADOPTE, à l'unanimité, le registre des délibérations et les comptes rendus des conseils municipaux des 27 mars et 14 avril 2008

2/ Mission locale intercommunale de Versailles : désignation d'un représentant

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNER Mme Patricia GISLE en tant que représentant du Conseil Municipal au sein de la Mission Locale Interdépartementale de Versailles

3/ Délégation de maîtrise d'ouvrage temporaire au SIAHVY pour la réalisation d'un schéma directeur local des eaux usées et des eaux pluviales

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de confier la maîtrise d'ouvrage temporaire pour la réalisation d'un schéma directeur local des eaux usées et des eaux pluviales, CONFIRME que le SIAHVY prend en charge ce schéma directeur local et AUTORISE le Maire à signer toutes pièces utiles à la réalisation de ces travaux

4/ Commission communale des impôts directs

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PROPOSE à Monsieur le Directeur des Services Fiscaux la liste ci-après pour la composition de cette commission :

Titulaires	Adresse	Suppléant	Adresse
M. Blanc Stéphane	29 Rue des orfèvres Châteaufort	Mme Offret Danièle	8 chemin des bouleaux Châteaufort
M. Labarre Myriam	26 Rue de la perruche Châteaufort	M. Devos Alain	59 rue de la Perruche Châteaufort
Mme Lérisson Nelly	50 Rue de la perruche Châteaufort	M. Longatte Michel	1 chemin du Gavoy Châteaufort
M. Simonot Alain	2 Chemin des réservoirs Châteaufort	Mme Schmitt Claudine	12 Rue des orfèvres Châteaufort
Mme Sandras	15 rue Lucien Rougerie Toussus le Noble	Mme Finan Marie-Louise	1 allée des blés Toussus le Noble
M. Lepauvre Claude	21 rue de la Tour Châteaufort	Mme Faller Michèle	55 rue d'Ors Châteaufort
Mme Espalioux Geneviève	8 chemin du clos de la grange Châteaufort	M. Desgrées Gérard	1 domaine de la Mérantaise Châteaufort
Mme Robert Monique	4 Rue du moulin Châteaufort	M. Bouchain André	23 rue d'Ors Châteaufort
M. Rannou Alain	68 rue de la perruche Châteaufort	Mme Goupilleau Christel	26 Place Saint Christophe Châteaufort

5/ Modification du Plan d'Occupation des Sols (P.O.S.)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, PRESCRIT la modification du P.O.S. sur le périmètre restreint des parcelles AE1 et AE2, situées dans la zone UHB, DIT que l'enquête publique sera mise en place conformément à la réglementation en vigueur, DIT que le projet de modification du P.O.S. sera notifié, avant enquête, aux personnes publiques concernées.

6/ Déclaration d'Utilité Publique (DUP)

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, APPROUVE le projet de construction d'une salle polyvalente, AUTORISE le Maire à solliciter l'ouverture des enquêtes publiques conjointes préalables à la DUP et à l'acquisition des emprises foncières nécessaires à sa réalisation sur la parcelle ZC 20, DIT que les crédits seront inscrits au budget de la commune.

7/ Elaboration du Plan Local d'Urbanisme (PLU) – lancement d'une procédure de marché de services

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DECIDE de lancer un marché de prestations de services pour l'élaboration du document du PLU, AUTORISE le Maire à signer toute convention qui serait nécessaire à la mise à disposition des services de l'Etat, DIT que les crédits destinés au financement des dépenses afférentes à l'étude du PLU seront inscrites aux budget des exercices considérés.

8/ Etablissement Public Foncier : désignation d'un délégué à l'assemblée spéciale

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, DESIGNE, M. Patrice PANNETIER, pour le représenter à l'Assemblée Spéciale chargée de désigner les représentants des communes et intercommunalités au conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier des Yvelines.

9/ Création d'une salle polyvalente – lancement d'un concours de maîtrise d'oeuvre

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, AUTORISE le Maire à lancer un concours de maîtrise d'oeuvre relatif à la création de la salle polyvalente de la commune, DIT que les architectes seront indemnisés conformément à l'article 70VII du Code des Marchés Publics.

10/ Subventions aux associations

Le Conseil Municipal, DECIDE d'attribuer les subventions suivantes :

Association	Subvention allouée
ADVMC	750€
AMEHA	0€
AOC	500€
APEMACC	41 000€
Association Paroissiale	1 500€
ASVLB	0€
Aumônerie de Buc	190€
Kangous basket Magny (KBCM)	600€
Bibliothèque	200€
CHARIVARI	4 500€
Comité des Fêtes	6 000€
Comité Saint Simon	4 000€
Golf	2 400€
Ilô	230€

Jeunes Castelfortains	5 000€
Les Lézards	300€
Rayonnement Castelfortain	5 000€
Rugby Union Club	350€
Tennis Club Castelfortain	0€
UNC	700€

- à l'unanimité, pour l'ensemble des associations culturelles et sportives,
- à la majorité pour les associations culturelles (Paroissiale et Aumônerie de Buc
– Abstention E. DUPONT)
en tant que membre du bureau de l'association Lézards-Moto-Club M.Y GOUNOT ne prend pas part au vote de la subvention demandée par cette association

La séance est levée à 23h55.

La parole est donnée au public.

Le Maire,

Patrice PANNETIER